

**Zeitschrift:** Arbido  
**Herausgeber:** Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare; Bibliothek Information Schweiz  
**Band:** 13 (1998)  
**Heft:** 5

**Artikel:** L'interview : questions concernant l'application de la désacidification de masse  
**Autor:** Bürger, Ulrike / Herion, Susan  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-770270>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## L'INTERVIEW:

# Questions concernant l'application de la désacidification de masse

Après avoir fait le point sur la situation actuelle de ce projet, voici l'entretien entre Ulrike Bürger et Susan Herion au sujet de l'application de cette technique.

### La mise à profit de l'installation

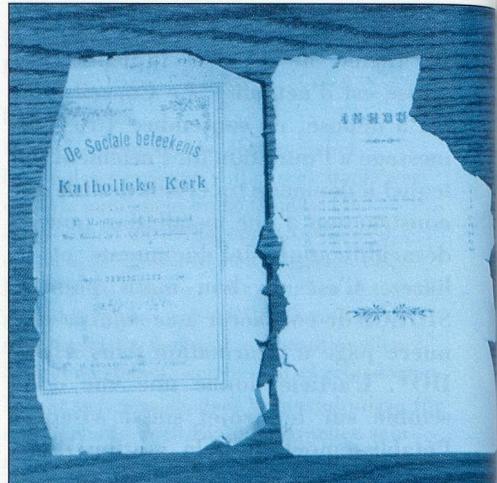
**Ulrike Bürger:** Dans quelle mesure les capacités d'assimilation de l'installation sont-elles utilisées par la Bibliothèque nationale et les Archives fédérales? D'autres institutions pourront-elles dès le début, également, faire désacidifier leurs fonds?

**Susan Herion:** L'installation accepte dès sa mise en service des commandes de l'extérieur. On prévoit une exploitation au deux tiers de la capacité annuelle de l'installation par la BN et les AF, ce qui correspondra à environ 80 tonnes de matériel traité. Le troisième

tiers de la capacité annuelle est à la disposition d'autres bibliothèques et archives en Suisse contre payement.

**Bürger:** Vous attendez-vous à une grande affluence de la part d'autres bibliothèques et archives? Quels sont les résultats des enquêtes menées par vous-mêmes et les AF?

**Herion:** Entre juillet 1995 et mai 1996 nous avons effectué en tout quatre analyses de marché afin d'évaluer les besoins en matière de désacidification de documents d'archives et de collections de bibliothèques de la Confédération, des cantons et des communes. Les résultats de ces enquêtes révèlent que les institutions sont très intéressées par le traitement de certaines parties de leurs collections. Prenons un exemple: l'enquête révèle qu'àuprès des seuls membres de la



Le stade final de la désagrégation d'une page due à l'acidité dans le papier: ce dernier est extrêmement friable et sa résistance à la pliure est nulle.

Commission pour les bibliothèques universitaires au mois de novembre 1995, il y avait un besoin en matière de désacidification représentant 168 tonnes de matériel ainsi que de 16'000 mètres de rayonnage de livres et de brochures. Naturellement, nous voyons exclusivement dans cette enquête une première évaluation des besoins et non des commandes définitives de la part des institutions concernées.

**Bürger:** Pouvez-vous déjà vous prononcer sur les coûts?

**Herion:** Les négociations concernant le contrat de gestion et de licence entre la maison Battelle Ingenieurtechnik S.A.R.L., la Fabrique suisse de munitions et l'administration fédérale ne sont pas encore conclues. La fixation des prix est au centre de ces négociations. C'est seulement après la conclusion des négociations que nous pourrons indiquer un tarif fixe pour le traitement. La BN et les AF jugent très important que le mode de gestion et de traitement choisi corresponde à des critères stricts en matière de conservation et d'économie de gestion. Les tarifs seront négociés dans le cadre d'une transparence des coûts, de sorte que le client soit au courant de l'échelonnement des prix de toutes les ressources.

### Le champ d'application de la désacidification de masse

**Bürger:** La désacidification de masse est une méthode de conservation très spécifique qui se joint aux autres



Un exemple de la collection de journaux auprès de la Bibliothèque nationale suisse (BN): 350 tonnes de journaux suisses sont entreposées dans les locaux de la BN, imprimés sur du papier non résistant à l'altération.

### ASSOCIATION SUISSE POUR LA CONSERVATION DES OEUVRES GRAPHIQUES ET MANUSCRITES

A l'origine, notre association avait été constituée essentiellement en vue de procurer à ses membres un certain nombre de prestations, en échange de contributions relativement élevées. L'évolution de l'information dans le domaine de la conservation a sensiblement modifié les besoins des institutions dans ce domaine au cours des dernières années.

L'assemblée générale extraordinaire de SIGEGS de l'automne 1997 a décidé un changement d'orientation. Les membres maintiennent leur contribution, mais dans le but de soutenir et de favoriser une large diffusion de l'information auprès de toutes les institutions et des personnes concernées par ces questions. ARBIDO et un site Internet sont les moyens de diffusion qui ont été choisis.

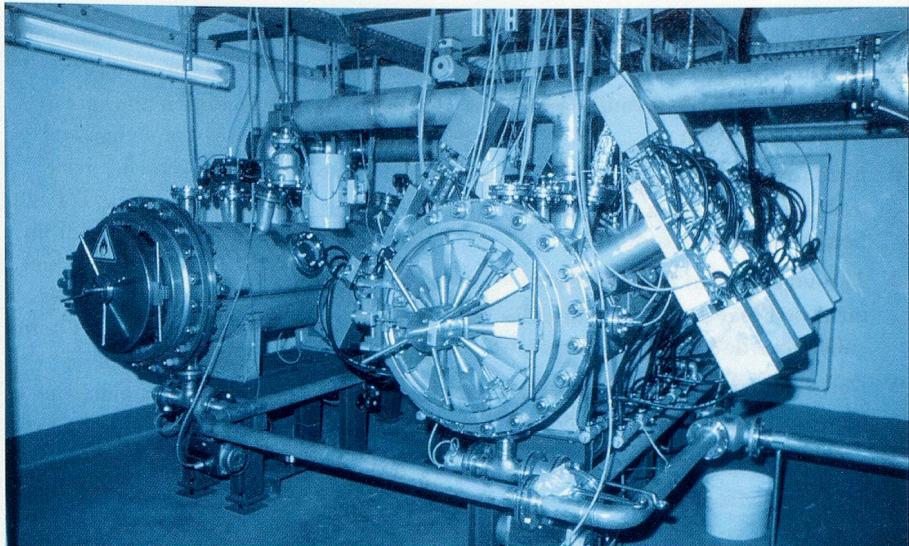
#### Contact:

Pierre Frey, Président de SIGEGS  
Conservateur des Archives  
de la construction moderne - EPFL  
CP 55, CH-1001 Lausanne tél. 021-693 52 06 - fax 021 693 52 88  
E-mail: pierre.frey@epfl.ch

*mesures dans le domaine de la conservation telles le microfilmage, la conversion numérique des données ou la restauration. Quels sont les cas dans lesquels la désacidification de masse pourra être mise à profit de façon judicieuse?*

**Herion:** Si notre intention est de sauver les fonds volumineux des bibliothèques et des archives de la fin du 19<sup>e</sup> ainsi que du 20<sup>e</sup> siècle dans leur forme originale, il est indispensable que l'acidité contenue dans le papier de ces biens libraires et documentaires soit neutralisée par le processus de désacidification.

Considérant les quantités énormes de fonds sur papier acide la neutralisation ne pourra s'effectuer qu'à travers un procédé de masse. La désacidification rallonge considérablement la durée de vie du papier. Plus vite on élimine l'acidité dans le papier, plus grand sera le rallongement de la durée de vie des matériaux traités. Si un livre d'une qualité de papier encore assez stable est désacidifié, on peut s'attendre à un rallongement de la durée de vie de 150 ans, tandis que pour un livre dont le papier est déjà assez dégradé et friable, la désacidification ne pourra faire autre chose que conserver l'état physique actuel du papier, elle ne pourra le stabiliser. En résumant, on peut dire que la désacidification de masse est le procédé idéal pour la préservation d'originaux (contenant) des derniers 150 ans, imprimés sur du papier acide mais qui montrent encore peu de traces d'une dégradation due à l'acidité dans le papier. En combinaison avec le microfilmage qui permet d'archiver des informations (contenu) à long terme à des coûts modérés, ainsi que la restauration visant à la préservation d'objets



Site de désacidification de la maison Battelle Ingenieurtechnik GmbH à Eschborn près de Francfort-sur-le-Main.

de valeur uniques, la désacidification de masse représente un nouvel outil de conservation pour les institutions suisses. Chaque institution va décider elle-même des mesures adéquates à prendre pour les différents fonds en fonction de leurs mandats juridiques et de leurs propres principes en matière de conservation.

### La sélection des fonds

**Bürger:** *Quels sont les fonds que la BN ferait désacidifier?*

**Herion:** Nous allons décider début 1999 des tranches exactes destinées au traitement pendant les deux premières années de la gestion de l'installation. A l'heure actuelle nous sommes en train d'élaborer des critères de sélection internes pour la désacidification de masse et nous complétons notre enregistrement sur l'état de la conservation des collections. Nous envisageons de soumettre nos fonds à la neutralisation par cotes.

Cela signifie que nous allons d'abord procéder à un recensement de nos collections, dans le but de recenser les fonds qui sont à conserver en tant qu'originaux en fonction de leur contenu et de leur état de conservation. Dans un deuxième temps nous allons combiner l'évaluation au niveau du contenu/bibliothécaire avec celle au niveau de l'état de conservation.

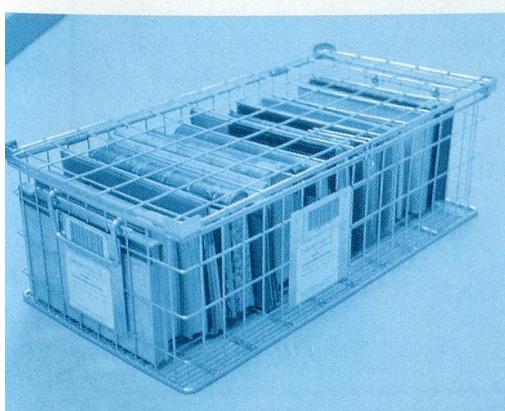
Cela veut dire qu'un fonds, une collection ou une série de cotes seront sélectionnés pour être désacidifiés globalement en fonction de la composition de leurs matériaux et de leur contenu.

Pour des raisons financières la BN ainsi que les AF voudraient éviter de faire

une sélection particulière.

En 1995 nous avons procédé à une évaluation de l'ensemble des collections des Archives littéraires. La première étape consistait à établir un rapport sur l'état de conservation pour chaque oeuvre posthume. Ce rapport permet une vue générale concernant l'état de conservation ainsi que la composition des matériaux. En vue des mesures de conservation à prendre nous avons établi pour chaque oeuvre posthume une liste de priorités échelonnées de 1 à 3.

Une deuxième étape comprenait l'évaluation scientifique selon les aspects suivants: quelle est la valeur d'une oeuvre posthume aujourd'hui et à l'avenir, quel est son degré d'inventoriage et quelle est sa fréquence de consultation? Cette évaluation scientifique a suscité également une liste de priorités (aux échelons de 1 à 3) pour toutes les œuvres posthumes. La combinaison de ces deux listes de priorités a permis de fixer les points principaux pour les mesures de conservation. Des préparatifs similaires ont été entrepris pour les collections de la Bibliothèque nationale. Vu qu'en 1997 un transfert complet des livres dans de nouveaux dépôts était prévu, on en a profité pour répertorier des parties importantes des collections moyennant des procès-verbaux sur l'état de conservation. Ces fiches nous ont permis dans un premier temps d'établir les travaux préparatifs nécessaires pour le déménagement des collections. Dans un deuxième temps ces fiches, de même que le répertoire complet exécuté pour les Archives littéraires, nous fournissent une excellente base afin d'établir les



Récipients avec livres destinés au traitement de désacidification de masse.

listes de priorités nécessaires pour la désacidification de masse.

Les étapes de travail suivantes sont planifiées pour 1998/99:

- Etablissement de critères de sélection internes pour la désacidification de masse
- Accomplissement de l'enregistrement de l'état de conservation des collections de la bibliothèque
- Décision sur les tranches à traiter dans les premiers 12 à 24 mois.

**Bürger:** De quelle manière procèdent les Archives fédérales (AF)?

**Herion:** Mon ressort se limite à la bibliothèque, mais vu la collaboration étroite avec les AF je peux vous dire que l'état de conservation des fonds complets des AF a été enregistré l'année dernière sur une banque de données appelée ABEBAK (Analyse et description des fonds). Cela se fait ponctuellement en deux étapes: tous les dossiers qui arrivent ainsi que les fonds complets sont examinés parallèlement en fonction de la composition de leurs matériaux et d'éventuels dommages. On opère ainsi une sélection des matériaux tels les journaux, les imprimés, les manuscrits, les pages tapées à la machine, les photocopies et on les recense de façon quantitative. En outre, l'état de conservation des dossiers est soumis à des critères optiques: le papier est-il en bon état? Jauni? Friable? Les dossiers sont-ils munis de trombones? Y-a-t-il des déchirures? etc. Le groupe de travail „Evaluation“ décide en fonction des données obtenues à travers ABEBAK sur l'archivage à long terme. C'est seulement après cette évaluation que les AF décident si les dossiers sont neutralisés ou pas. Cependant, les critères de décision pour ou contre la désacidification ne sont pas encore fixés.

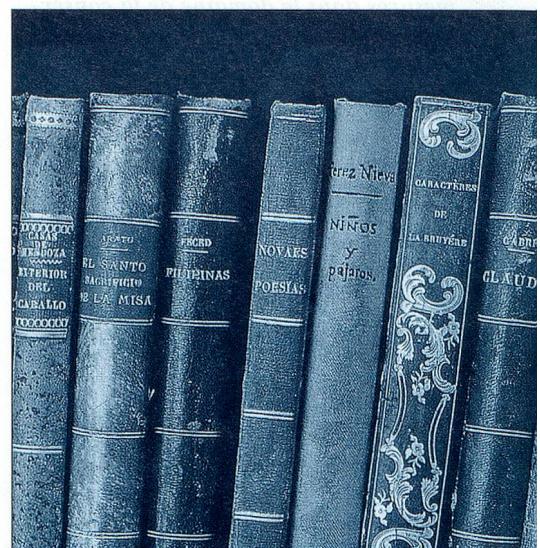
Ce qui est certain à l'heure actuelle, c'est que les AF feront neutraliser leurs fonds dans l'emballage de protection original, soit des boîtes ou des portefeuilles cartonnés. Les imprimés, les manuscrits ou les pages tapées à la machine seront soumis au même procédé. Les dossiers révèlent un mélange considérable de ces trois types de matériaux. Une sélection est exclue, et même superflue, d'après les expériences que nous avons tirées de la période d'essai. Tout cela signifie que les Archives fédé-

rales feront désacidifier à l'avenir d'importantes quantités de manuscrits.

Quant à la sélection des matériaux destinés à la désacidification de masse il existe, à ce stade uniquement, deux exceptions: Dans le premier cas il s'agit de documents d'archives contenant un nombre considérable de photographies. Ces fonds sont mis en réserve, tandis que les documents contenant des photographies isolées seront sélectionnés pour la désacidification. La deuxième exception concerne les copies à l'alcool des années 1960 à 1970. Ces copies ont donné lieu à des problèmes durant la série de tests, les couleurs indiquaient une tendance à se diluer. Les fonds contenant un grande nombre de copies à l'alcool sont notifiés dans ABEBAK. Selon la maison Battelle et l'exploitante de l'installation, la désacidification de ces copies est faisable mais dans des conditions modifiées.

**Bürger:** Dans quelle mesure d'autres institutions pourront-elles reprendre les critères de sélection et les travaux préparatifs internes de la BN et des AF?

**Herion:** Il est souhaitable qu'un échange d'idées ouvert se fasse quant aux critères de sélection. Cependant, je ne peux prévoir dans quelle mesure nos critères de sélection pourront être valables pour d'autres institutions. Les critères dépendent de nombreux facteurs, p.e. du mandat juridique de conservation, de la composition des fonds, des capacités financières et du personnel. A cet égard chaque institu-



La désagréation du papier est un processus silencieux, invisible longtemps sous les plats. Réagirons-nous à temps afin de pouvoir sauver, au moyen du traitement de désacidification de masse, nos collections d'irréparables dommages dus à l'acidité dans le papier?

tion va sans doute élaborer son propre concept pour la conservation des fonds.

**Bürger:** Y-a-t-il des questions en suspens? Quel domaine demande des actions supplémentaires?

**Herion:** Du point de vue coûts il serait raisonnable que les bibliothèques coordonnent la désacidification de leurs collections. Un échange ouvert d'informations concernant la désacidification planifiée ou exécutée de fonds et de documents individuels permettrait d'éviter des doubles investissements. Une possibilité à examiner serait de signaler la désacidification par unité dans le catalogue sur réseau. A mon avis il faut chercher à élargir l'échange d'idées à ces niveaux-là.

## INFOS ET GROUPE DE TRAVAIL

La désacidification de masse restera un thème important auprès de la SIGEGS. A l'avenir le comité de la SIGEGS va informer de façon régulière sur les développements et travaux préparatifs dans ce domaine. Une autre possibilité pour la transmission d'informations serait un échange intensif au sein d'un groupe de travail.

Pour les personnes intéressées par un tel groupe, et en cas d'autres questions au sujet de la désacidification de masse, Susan Herion est à votre entière disposition.

Contact:

Susan Herion

Bibliothèque Nationale  
Hallwylstrasse 15, 3003 Berne

Tél. 031/322 89 91

E-mail: Susan.Herion@slb.admin.ch